

Vos questions / nos réponses

Mon test urinaire date

Par [Djib](#) Postée le 02/05/2025 04:43

Bonjour Ma question ai que j'aurais voulu savoir si mon test sera accepté à la commission, sachant qu'il date de moins d'une semaine au lieu de 15 jours

Mise en ligne le 05/05/2025

Bonjour,

La commission vous a demandé d'effectuer un test de dépistage 15 jours avant le jour où elle se réunit. Vous nous demandez si votre test, réalisé moins d'une semaine avant le jour où cette commission, sera accepté.

A notre connaissance, les commissions demandent des tests datés de 15 jours avant leur réunion pour éviter que les personnes ne fournissent des tests trop anciens, qui ne seraient pas représentatifs.

D'après nous, un test plus récent peut être accepté, mais nous ne pouvons pas l'affirmer à 100%. En effet, cela dépend de chaque commission.

Si vous souhaitez échanger avec un écouteur de notre service à propos de votre pratique de jeux, vous pouvez nous contacter directement par téléphone ou par tchat. Nous répondons au 0 800 23 13 13, tous les jours de 08h à 02h. Les appels sont anonymes et non surtaxés. Le tchat est accessible du lundi au vendredi de 14h à 00h et le week-end de 14h à 20h.

Nous espérons avoir pu vous renseigner et vous souhaitons une bonne journée,

Bien cordialement,
